

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2021

Session régulière du conseil, sous la présidence de monsieur Mario Gendron, maire, tenue le 6 décembre 2021 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Alain Paquette, conseiller du district 1
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Absence

Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et Mme Françoise Ruel, technicienne à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 6 décembre 2021 par Mario Gendron, maire.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 6 décembre 2021.**
- C) Adoption du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2021.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 30 novembre 2021.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Subvention MTQ, amélioration réseau routier 2022, volet régulier et volet particulier.
 - 2) Comités du conseil municipal 2021-2025 – Nominations
 - 3) Cookshire-Eaton Innovation – Nomination de représentants.
 - 4) Comité Loisir, MRC du Haut-Saint-François – Nomination des délégués pour l'année 2022.
 - 5) Réseau Biblio de l'Estrie – Mise à jour du représentant.
 - 6) Chemin des Cantons – Nomination d'un représentant.
 - 7) Journal *Le Haut-Saint-François*, contribution 2022.
 - 8) Club Fadoq Sawyerville – Entente d'utilisation d'espace et équipement.

- 9) Patinoire de Sawyerville, entretien et surveillance, saison 2021-2022 – Adjudication de contrat.
- 10) Appel d'offres pour l'achat d'un véhicule électrique – Adjudication de contrat.
- 11) Vente d'ordinateur portable à Mme Sylvie Lapointe.
- 12) Vente de l'immeuble situé au 190, chemin Gendron – Autorisation de signature d'une offre d'achat.
- 13) Ressources humaines – Demande de congé sans traitement selon l'article 7.9 de la Convention collective en vigueur.
- 14) Turco-Shank Construction – Paiement d'honoraires professionnels concernant le changement de la porte de la caserne du secteur Johnville.
- 15) Maternité Cookshire inc. – Rapport de la commission sur la consultation publique du 7 octobre 2021.
- 16) LNA hydrologie environnement – Paiement d'honoraires professionnels concernant la réhabilitation de la source Lavigne et la caractérisation du puits d'essai.
- 17) Usage de l'immeuble situé au 885, route 212, secteur Cookshire (lot 4 488 001 et matricule 2029-85-1292) – Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec.
- 18) Usage de l'immeuble situé sur le chemin Simard, secteur Johnville (lot 5 292 421 et matricule 0819-48-0179) – Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec.
- 19) La Relève du Haut-Saint-François, 2^e édition du projet « Dans MON sac à dos » –Commandites.
- 20) Moisson Cookshire, Guignolée 2021 les 3 et 4 décembre – Contribution.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) *Règlement 281-2021 décrétant une dépense de 460 000 \$ et un emprunt de 460 000 \$ pour réaliser des patinoires en béton dans les secteurs de Cookshire, Sawyerville et Johnville.*

L) Comptes du mois.

M) Varia.

- 1) Camping Prévert, projet d'agrandissement en zone verte – Nomination d'un représentant.
- 2) Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (PRÉE), « Charte estrienne : Voir grand pour nos enfants » – Demande d'adhésion.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 6 décembre 2021 par Mario Gendron, maire.

Le maire Mario Gendron préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte à 19h30.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 6 décembre 2021.

Résolution 2021-12-8020

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 6 décembre 2021 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2021.

Résolution 2021-12-8021

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 15 novembre 2021 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 30 novembre 2021.

Résolution 2021-12-8022

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 30 novembre 2021 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

- 1) M. Berthy Gelé (923, ch. du Bassin) au sujet de la connexion de drains directement au fossé qui sont bouchés. Il a demandé un nettoyage par M. Dany Pettigrew jeudi dernier afin de prévenir un dégât d'eau. Il indique la responsabilité municipale pour l'entretien des fossés. Il a contacté une ressource aux Travaux publics pour demander le remboursement et il se l'est fait refuser. Le maire lui demande de transmettre la facture et qu'un accommodement sera fait selon le montant facturé.
- 2) M. Bernard Clément félicite d'abord les nouveaux membres du conseil municipal. Il soulève le problème d'excès vitesse sur le chemin Jordan Hill, secteur Johnville. Pour la sécurité des lieux et le respect des limites de vitesse permises, il demande l'installation de dos d'âne et l'augmentation du temps de surveillance policière à des endroits stratégiques dans le secteur ainsi que dans l'ensemble du territoire. Le conseil consent à la demande et veillera au suivi auprès du parrain de

la Ville.

De plus, il soulève la défektivité de l'asphaltage du chemin Labonté. Il demande de s'assurer de la formation des employés et de voir à la correction des travaux. Le maire indique qu'il y a des essais pour le drainage sur le chemin North et qu'au printemps, la méthode sera considérée pour les prochains travaux. La technique est sous surveillance et le conseil transmettra la plainte au responsable des Travaux publics.

F) Correspondance.

Résolution 2021-12-8023

Fédérale

1. Hon. Marie-Claude Bibeau, députée de Compton-Stanstead – Programme Nouveaux horizons pour les aînés, disponibilité en ligne;

Provinciale

2. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Félicitations aux membres des conseils municipaux;
3. Cabinet du lieutenant-gouverneur du Québec – Invitation à soumettre des candidatures pour la médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés 2022 (reconnaissance d'engagement social ou communautaire et dépassement de soi);
4. Secrétariat à la condition féminine du Québec – Appel de candidatures de la 13e édition du prix Égalité Thérèse-Casgrain;
5. Investissement Québec – Offre de formation « Intégration des facteurs environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG) : comprendre les attentes croissantes des investisseurs » le 7 décembre;
6. Québec vert – Invitation au Forum sur les infrastructures végétalisées le 17 février 2022 (St-Hyacinthe);

Municipale

(Aucune);

Scolaire

(Aucune);

Associations

7. Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François – Invitation à la présentation aux partenaires de la stratégie partenariale de la Démarche de concertations intégrées du Haut-Saint-François (midis-rencontres les 7 et 8 décembre, East Angus);
8. Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) – Offre d'activité de sensibilisation et de formation concernant les espèces exotiques envahissantes et au lavage d'embarcation dont l'organisme offre à la municipalité une station de lavage mobile des embarcations nautiques;
9. Continuum du Haut-Saint-François – Infolettre;
10. Centraide Estrie – Campagne de collecte de fonds 2021;
11. Fondation La Maison La Cinquième Saison – Campagne de sollicitation de dons majeurs démontrant un engagement ferme de la population du territoire;
12. Mouvement Vire au vert – Félicitations pour votre élection;

Offres de service

13. StratComTendances inc. – Offre de service concernant la participation citoyenne, la récolte de mégadonnées et de statistiques.

Proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Cindy

Duquette St-Louis, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Subvention MTQ, amélioration réseau routier 2022, volet régulier et volet particulier.

Résolution 2021-12-8024

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIF, sur la proposition du conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton approuve les dépenses de 3 055 359 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Le maire monsieur Mario Gendron et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer la convention d'aide financière jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Comités du conseil municipal 2021-2025 – Nominations.

Résolution 2021-12-8025

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'accepter la liste des comités du conseil de la Ville de Cookshire-Eaton tel que proposée par le maire dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Cookshire-Eaton Innovation – Nomination de représentants.

Résolution 2021-12-8026

Proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est de nommer le conseiller Marcel Charpentier et la conseillère Daphné Raymond représentants de la Ville de Cookshire-Eaton au conseil d'administration de la corporation de développement Cookshire-Eaton Innovation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Comité Loisir, MRC du Haut-Saint-François – Nomination des délégués pour l'année 2022.

Résolution 2021-12-8027

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu de nommer la conseillère Cindy Duquette St-Louis, la conseillère Josée Pérusse et la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs, madame Mélanie St-Pierre, représentantes de la Ville de Cookshire-Eaton au Comité Loisir de la MRC du Haut-Saint-François pour l'année 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Réseau Biblio de l'Estrie – Mise à jour du représentant.

Résolution 2021-12-8028

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu de nommer le conseiller Roger Thibault représentant de la Ville de Cookshire-Eaton au Réseau Biblio de l'Estrie pour les années 2022 à 2025 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Chemin des Cantons – Nomination d'un représentant.

Résolution 2021-12-8029

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu de nommer la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs, madame Mélanie St-Pierre, représentante de la Ville de Cookshire-Eaton au comité du Chemin des Cantons pour les années 2022 à 2025 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Journal *Le Haut-Saint-François*, contribution 2022.

Résolution 2021-12-8030

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser le paiement de la contribution pour l'année 2022 correspondant à 1,20 \$ par habitant au journal *Le Haut-Saint-François*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Club Fadoq Sawyerville – Entente d'utilisation d'espace et équipement.

Résolution 2021-12-8031

CONSIDÉRANT l'autorisation donnée depuis le 6 novembre 2000 par la municipalité au nom de la Corporation municipale de Sawyerville aux termes de la résolution numéro 132-00 dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

CONSIDÉRANT le changement de localisation du centre communautaire de Sawyerville;

CONSIDÉRANT la demande du Club FADOQ Sawyerville d'utiliser

gratuitement un emplacement au sous-sol du nouveau centre communautaire du secteur Sawyerville ainsi qu'un espace de rangement pour son matériel utilitaire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu d'accepter l'utilisation d'un emplacement et espace de rangement pour le Club FADOQ Sawyerville selon les termes de l'entente jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Patinoire de Sawyerville, entretien et surveillance, saison 2021-2022 – Adjudication de contrat.

Résolution 2021-12-8032

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'entretien et la surveillance des patinoires de Johnville et Sawyerville pour la saison 2021-2022, seul le soumissionnaire suivant a déposé une offre :

Entrepreneur	Patinoire Sawyerville (9 782 pi ²)	Patinoire Johnville (15 048 pi ²)
Jeff Cross	7 800,00 \$	(s/o)

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

- D'ADJUGER le contrat d'entretien et surveillance de la patinoire de Sawyerville pour la saison 2021-2022 à monsieur Jeff Cross pour un montant de 7 800,00 \$ (taxes applicables en sus).

LE TOUT, conformément à sa soumission datée du 3 novembre 2021 et aux documents d'appel d'offres.

- QUE l'entretien et la surveillance des patinoires de Birchton et Cookshire soient exécutés par les employés municipaux.
- QUE soit publié deux appels d'offres pour l'entretien et la surveillance respective de la patinoire du secteur Johnville, le déneigement pouvant être effectué bénévolement par les utilisateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Appel d'offres pour l'achat d'un véhicule électrique – Adjudication de contrat.

Résolution 2021-12-8033

CONSIDÉRANT que des demandes de soumissions sur invitation ont été faites pour l'achat d'un véhicule électrique Toyota Corolla hybride ou Toyota Prius Prime;

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres, les soumissionnaires suivants ont déposé ces offres :

Soumissionnaire(s)	Montant (taxes incluses)
Toyota Sherbrooke 2059, rue King Ouest	30 059,07 \$ Corolla hybride 2022 de base

Sherbrooke (Québec) J1J 2E9	neuve
	33 579,14 \$ Prius Prime 2022 de base neuve
Toyota Richmond inc.	27 580,20 \$ Prius Prime 2018 usagée (56 900km)

CONSIDÉRANT que la municipalité désire financer cet achat;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette et résolu :

QUE la municipalité procède à l'achat d'un véhicule Toyota Prius Prime 2022 tel que proposé par Toyota Sherbrooke au montant de : 33 508,56 \$ (taxes et subvention incluses), conformément à sa soumission ouverte le 21 octobre 2021 et aux documents d'appel d'offres;

QUE la municipalité accepte l'offre de financement de Toyota Sherbrooke sous la formule de financement à un taux fixe annuel de 4.69 % pour une période de 60 mois;

QUE monsieur Jean-Gabriel Lebel, directeur des travaux publics, ou en son absence monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier, soit autorisé à signer tout document relatif à cet achat et son financement;

QUE soit avisée La Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) du retrait de la flotte de véhicules de la municipalité la camionnette de marque GMC, modèle 2002, dont le numéro de série est le 2GTEC19W221241575;

QUE soit avisée la MMQ de l'ajout à la flotte de véhicules de la municipalité le véhicule Toyota Prius Prime 2022 acheté par la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11) Vente d'ordinateur portable à Mme Sylvie Lapointe.

Résolution 2021-12-8034

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton a fourni un ordinateur portable à madame Sylvie Lapointe de novembre 2013 à novembre 2021 inclusivement pour ses fonctions de conseillère municipale et mairesse;

CONSIDÉRANT que cet équipement doit être mis à jour ou renouvelé;

CONSIDÉRANT l'intérêt de madame Lapointe de conserver cet ordinateur portable suivant la fin de son mandat au conseil municipal;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'autoriser la vente pour un montant de 100 \$ (taxes applicables en sus) de l'ordinateur portatif à madame Sylvie Lapointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12) Vente de l'immeuble situé au 190, chemin Gendron – Autorisation de signature d'une offre d'achat.

Résolution 2021-12-8035

CONSIDÉRANT l'intention du conseil municipal de vendre la résidence située au 190, chemin Gendron, secteur Johnville (partie du lot 4 46 216);

CONSIDÉRANT l'offre d'achat de madame Crystelle Fournier et monsieur Manuel Simard-Pothier au montant de 245 000 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu que soit :

- AUTORISÉS le maire Mario Gendron et le directeur général Martin Tremblay à signer l'offre d'achat de madame Crystelle Fournier et monsieur Manuel Simard-Pothier, jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, et à signer tout document relatif à cette vente;
- AVISÉE la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) de ce retrait à la liste des bâtiments appartenant à la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Ressources humaines – Demande de congé sans traitement selon l'article 7.9 de la Convention collective en vigueur.

Résolution 2021-12-8036

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Jean-Guy Desindes, journalier conducteur saisonnier au service des Travaux publics, de se prévaloir d'un congé sans traitement de douze (12) mois en vertu de l'article 7.9 de la Convention collective des employés de la Ville de Cookshire-Eaton en vigueur;

CONSIDÉRANT que cette demande est consentie par le directeur du service des Travaux publics, monsieur Jean-Gabriel Lebel, et du surintendant aux travaux publics monsieur René Lavigne;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'autoriser un congé sans traitement pour la période du 3 janvier 2022 au 3 janvier 2023 inclusivement, à monsieur Jean-Guy Desindes, selon les modalités de la Convention collective des employés de la Ville de Cookshire-Eaton en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Turco-Shank Construction – Paiement d'honoraires professionnels concernant le changement de la porte de la caserne du secteur Johnville.

Sujet annulé en raison de son traitement à la séance de l'Agglomération de la Ville de Cookshire-Eaton ce jour à 19 h 15.

- 15) Maternité Cookshire inc. – Rapport de la commission sur la consultation publique du 7 octobre 2021.

Résolution 2021-12-8037

CONSIDÉRANT que Maternité Cookshire inc. a déposé une demande de permis sur le lot 4 487 847 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Compton, ayant pour adresse le 770, route 108 visant ainsi à :

- augmenter la production annuelle de phosphore d'un lieu d'élevage de suidés faisant en sorte de dépasser le seuil de 28 200 kg sans

- toutefois atteindre 29 000 kg;
- construire deux porcheries;
 - agrandir un bâtiment d'élevage de 540 porcelets et 1350 porcs, soit 291.6 unités animales;
 - rénover un bâtiment d'élevage pour abriter 216 truies, soit 54 unités animales;
 - construire deux ouvrages de stockage en béton armé à ciel ouvert;

CONSIDÉRANT que ce projet respecte les dispositions du *Règlement sur les exploitations agricoles* (c. Q-2, r. 26) et a obtenu un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

CONSIDÉRANT que ce projet d'élevage porcin a fait l'objet d'une consultation publique le 7 octobre 2021;

CONSIDÉRANT le présent dépôt au conseil du rapport de la consultation publique de la commission dûment nommée par la Ville de Cookshire-Eaton conformément à la loi;

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton doit adopter une résolution motivée énumérant les conditions auxquelles le conseil entend assujettir le projet pour la délivrance du permis;

CONSIDÉRANT que la municipalité est d'avis que le projet tel que soumis prévoit déjà plusieurs mesures d'atténuation qui lui apparaissent suffisantes afin d'assurer la coexistence harmonieuse des élevages porcins et des utilisations non agricoles tout en favorisant le développement de ces élevages;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu :

QUE le conseil municipal accepte l'adoption du rapport de la consultation publique de la commission tel que déposé et dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton n'exige aucune condition additionnelle pour la délivrance du permis à Maternité Cookshire inc.;

QUE le conseil municipal autorise la délivrance du permis de construction;

QU'une copie du rapport de la consultation publique de la commission et de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, à la direction de la Santé publique ainsi qu'à la MRC du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) LNA hydrologie environnement – Paiement d'honoraires professionnels concernant la réhabilitation de la source Lavigne et la caractérisation du puits d'essai.

Résolution 2021-12-8038

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 17 622,65 \$ (taxes incluses) à LNA hydrologie environnement pour les honoraires professionnels relatifs à la réhabilitation de la source Lavigne et

la caractérisation du puits d'essai.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Usage de l'immeuble situé au 885, route 212, secteur Cookshire (lot 4 488 001 et matricule 2029-85-1292) – Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Résolution 2021-12-8039

CONSIDÉRANT la demande de madame Christine Mongeau, déposée au bureau municipal de la Ville de Cookshire-Eaton le 24 novembre 2021 pour la présentation d'une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) visant l'utilisation d'une parcelle de terrain du lot numéro 4 488 001 du cadastre du Québec, située au 885, route 212 du secteur Cookshire, à une fin autre que l'agriculture;

CONSIDÉRANT que la CPTAQ requiert une résolution du Conseil municipal pour procéder à l'examen de la demande;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme aux règlements municipaux afin d'intégrer à son usage d'élevage de chiens un service de pension à court et long terme, de dressage de chiens et de toilettage;

CONSIDÉRANT qu'une autorisation n'aurait pas d'impact négatif sur les activités agricoles et forestières environnantes existantes ni en développement;

CONSIDÉRANT que l'autorisation ne viendrait pas altérer l'homogénéité de l'exploitation agricole;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas atteinte à l'intégrité de la zone agricole;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a aucun établissement de production animale qui pourrait être affecté par une autorisation de la CPTAQ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par le conseiller Alain Paquette et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton, certifie que la demande est conforme aux règlements municipaux en vigueur et recommande à la CPTAQ d'accepter ladite demande et ce pour les motifs évoqués dans le présent préambule.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) Usage de l'immeuble situé sur le chemin Simard, secteur Johnville (lot 5 292 421 et matricule 0819-48-0179) – Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Résolution 2021-12-8040

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Denis Brouillard pour la compagnie 9274-9621 Québec inc., déposée au bureau municipal de la Ville de Cookshire-Eaton le 17 novembre 2021 pour la présentation d'une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) visant l'utilisation d'une parcelle de terrain du lot numéro 5 292 421 du cadastre du Québec, située sur le chemin Simard dans le secteur Johnville, à une fin autre que l'agriculture;

CONSIDÉRANT que la CPTAQ requiert une résolution du Conseil municipal pour procéder à l'examen de la demande;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme aux règlements municipaux afin d'y poursuivre son exploitation de gravière et sablière;

CONSIDÉRANT qu'une autorisation n'aurait pas d'impact négatif sur les activités agricoles et forestières environnantes existantes ni en développement;

CONSIDÉRANT que l'autorisation ne viendrait pas altérer l'homogénéité de l'exploitation agricole;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas atteinte à l'intégrité de la zone agricole;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a aucun établissement de production animale qui pourrait être affecté par une autorisation de la CPTAQ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton, certifie que la demande est conforme aux règlements municipaux en vigueur et recommande à la CPTAQ d'accepter ladite demande et ce pour les motifs évoqués dans le présent préambule.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19) La Relève du Haut-Saint-François, 2e édition du projet « Dans MON sac à dos » – Commandite.

Résolution 2021-12-8041

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu d'accorder une aide financière au montant de 200,00 \$ à la Relève du Haut-Saint-François pour sa 2^e édition du projet « Dans MON sac à dos », en conformité avec la Politique sur les dons et les commandites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20) Moisson Cookshire, Guignolée 2021 les 3 et 4 décembre – Contribution.

Résolution 2021-12-8042

Proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'accorder une aide financière au montant de 100,00 \$ à Moisson Cookshire pour son activité de « Guignolée 2021 », en conformité avec la Politique sur les dons et les commandites.

Le conseiller Roger Thibault dénonce son intérêt considérant sa participation au sein de l'organisme et se retire de la prise de décision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

Aucun.

I) Propositions des membres du conseil.

Aucun.

J) Avis de motion.

Aucun.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) *Règlement 281-2021 décrétant une dépense de 460 000 \$ et un emprunt de 460 000 \$ pour réaliser des patinoires en béton dans les secteurs de Cookshire, Sawyerville et Johnville.*

Résolution 2021-12-8043

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'adopter le *Règlement numéro 281-2021 décrétant une dépense de 460 000 \$ et un emprunt de 460 000 \$ pour la réalisation de patinoires en béton à Cookshire, Johnville et Sawyerville.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L) Comptes du mois

Résolution 2021-12-8044

Compte salaires

235 254,22 \$

Compte général

202101368 (I)	CHRISTIAN BIRON	587,75 \$
202101379 (I)	RÉSEAU ENVIRONNEMENT	59,79 \$
202101380 (I)	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	10 778,91 \$
202101381 (I)	MARTIN TREMBLAY	119,04 \$
202101382 (I)	INFOTECH	1 077,89 \$
202101383 (I)	RENE ROY	61,25 \$
202101384 (I)	STRATJ MESURES D'URGENCE	3 444,65 \$
202101385 (I)	DESPRES JOANNA	250,00 \$
202101386 (I)	CAUCA	2 136,47 \$
202101387 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	18 082,28 \$
202101388 (I)	LES TRANSPORTS STANLEY TAYLOR (2015)	3 037,07 \$
202101389 (I)	ROTISSERIE ANGUS	266,51 \$
202101390 (I)	HYDRO QUEBEC	10 478,76 \$
202101391 (I)	IGA	461,81 \$
202101392 (I)	BELL CANADA	661,90 \$
202101393 (I)	TELMATIK	246,97 \$
202101394 (I)	LAXSON GPS CANADA INC.	40,19 \$
202101395 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE CARRIER INC.	96,96 \$
202101396 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	920,89 \$
202101397 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	1 202,75 \$
202101398 (I)	IMPRESSIONS HAUT-ST-FRANÇOIS	221,44 \$
202101399 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	1 573,90 \$
202101400 (I)	ÉPICERIE JOHNVILLE ENR.	4 953,29 \$
202101401 (I)	LOCATION DICKIE MOORE	187,78 \$
202101402 (I)	MEUNERIE SAWYERVILLE INC.	44,26 \$
202101403 (I)	SUPERIOR SANY SOLUTIONS	602,68 \$
202101404 (I)	STAPLES AVANTAGE AFFAIRES	384,68 \$
202101405 (I)	PAGENETDU CANADA INC.	25,12 \$
202101406 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	1 049,18 \$
202101407 (I)	PUROLATOR	20,89 \$
202101408 (I)	BETON BAROLET	1 353,83 \$
202101409 (I)	HYDRAULIQUE CT	614,10 \$
202101410 (I)	EUROFINS ENVIRONEX	3 746,72 \$
202101412 (I)	LA CARTOUCHERIE	611,08 \$
202101413 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	651,53 \$

202101415 (I)	LES DEMARREURS ET ALTERNATEURS	402,41 \$
202101416 (I)	LETTAGE DIONNE INC.	896,80 \$
202101417 (I)	CMP MAYER INC.	86,23 \$
202101418 (I)	ACSIQ	672,60 \$
202101419 (I)	GROUPE SIGNALISATION ESTRIE	615,87 \$
202101420 (I)	LES PRODUITS DE CIMENT SHERBROOKE	1 152,31 \$
202101421 (I)	DUMAS ET FILS PIÈCES D'AUTOS	37,94 \$
202101422 (I)	LE GROUPE ADE ESTRIE INC.	3 444,93 \$
202101423 (I)	TARDIF DIESEL INC.	171,14 \$
202101424 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	279,86 \$
202101425 (I)	SINTRA INC.	1 363,42 \$
202101426 (I)	PITNEY WORKS	1 098,40 \$
202101427 (I)	A1 GESTION PARASITAIRE INC.	316,07 \$
202101428 (I)	POULIOT EQUIPEMENT DE BUREAU	159,57 \$
202101429 (I)	RÉGIE INTERMUNICIPALE EAST ANGUS	264,86 \$
202101430 (I)	GROUPE CHRISTIAN GOSSELIN ESTRIE	388,08 \$
202101431 (I)	HARMER	493,52 \$
202101432 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	1 034,79 \$
202101433 (I)	CUSTEAU PEINTURE INC.	84,95 \$
202101434 (I)	ENTREPRISE LTCA INC.	942,80 \$
202101435 (I)	COLLÈGE MONTMORENCY	208,00 \$
202101436 (I)	ANICK FREDETTE	46,22 \$
202101437 (I)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	2 026,89 \$
202101438 (I)	GLS	49,65 \$
202101439 (I)	PIÈCES D'AUTOS ANGUS	491,38 \$
202101440 (I)	REGIE INTERMUNICIPALE INCENDIE	726,62 \$
202101441 (I)	Corp. de gestion du Chemin des Cantons	718,59 \$
202101442 (I)	N. V. CLOUTIER INC.	1 288,92 \$
202101443 (I)	PIERRE CHOUINARD & FILS	14 718,62 \$
202101444 (I)	CAFÉ L'ORCHIDÉE	853,15 \$
202101445 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	934,34 \$
202101446 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	793,43 \$
202101447 (I)	MUNICIPALITÉ DE COMPTON	660,00 \$
202101449 (I)	TREVI SHERBROOKE	1 620,75 \$
202101450 (I)	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	67,10 \$
202101451 (I)	COOPERATIVE NATIONALE D L'INFORMATION	1 115,26 \$
202101452 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	440,40 \$
202101453 (I)	INFORMATIQUE INPRO	637,13 \$
202101454 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	27,54 \$
202101455 (I)	LES POMPES R. FONTAINE	967,63 \$
202101456 (I)	REAL HUOT INC.	5 978,80 \$
202101457 (I)	NETREVOLUTION	87,15 \$
202101458 (I)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	2 761,07 \$
202101459 (I)	YVAN DÉNOMMÉE	62,88 \$
202101460 (I)	CANADIAN PACIFIC RAILWAY,COMPAGNY	4 440,00 \$
202101461 (I)	DECORATION KING INC.	5,51 \$
202101462 (I)	PRO SHOP AUDIO Inc.	597,87 \$
202101463 (I)	Energir	17,32 \$
202101464 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	43 006,73 \$
202101465 (I)	DISTRIBUTIONS MICHEL FILLION	135,91 \$
202101466 (I)	MACPEK	5 076,80 \$
202101467 (I)	ADF DIESEL	2 853,67 \$
202101468 (I)	STRONGCO	197,70 \$
202101470 (I)	GESTION USD INC. - LOUBAC	2 988,95 \$
202101471 (I)	GILLES L'HEUREUX	68,96 \$
202101472 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	51,74 \$

202101473 (I)	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	965,79 \$
202101474 (I)	JEAN-GABRIEL LABEL	104,60 \$
202101476 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	553,58 \$
202101477 (I)	TECHNOLOGIES CDWare INC.	268,53 \$
202101478 (I)	EXTRA CENTRE DE FORMATION	855,41 \$
202101479 (I)	GARAGE MARTIN DUSSEAULT	86,23 \$
202101480 (I)	AQUATECH	1 609,93 \$
202101481 (I)	CHRISTIAN BIRON	93,68 \$
202101482 (I)	TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE	883,87 \$
202101483 (I)	LES INST.ELECTRIQUES R.THEBERGE INC	340,34 \$
202101484 (I)	LE PRO DE LA NIVELEUSE	373,67 \$
202101485 (I)	LIGNES DE STATIONNEMENT MF INC.	459,90 \$
202101486 (I)	COMMUNICATION JEAN MALO	1 378,55 \$
202101487 (I)	Technoscience Estrie	316,00 \$
202101488 (I)	9425-9231 QUÉBEC INC.	1 872,29 \$
202101489 (I)	LES SERVICES EXP INC.	12 809,37 \$
202101490 (I)	RÉGIE INTERMUNICIPALE EAST ANGUS	2 400,00 \$
202101491 (I)	SYLVIE LAPOINTE	2 339,28 \$
202101492 (I)	ECCE TERRA, A.-G. SENCRL	2 052,30 \$
202101493 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	824,70 \$
202101494 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	478,02 \$
202101495 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	16 428,04 \$
202101496 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	40 416,83 \$
202101497 (I)	REVENU QUÉBEC	346,10 \$
202101498 (I)	SERGE ROCHON crha - ARBITRE	241,45 \$
202101499 (I)	IMPRESSIONS HAUT-ST-FRANÇOIS	6 443,68 \$
202101500 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	2 500,00 \$
202101501 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	607,50 \$
202101502 (I)	MINISTRE DES FINANCES	371 334,00 \$
202101503 (I)	VISA	2 011,37 \$
202101508 (I)	SPA DE L'ESTRIE	1 542,11 \$
202101510 (I)	MARIO GENDRON	1 911,42 \$
202101511 (I)	MICHEL MERCIER	1 779,56 \$
202101513 (I)	LES TRANSPORTS STANLEY TAYLOR (2015)	3 296,92 \$
202101514 (I)	LOCATION D'EQUIPEMENT BATTLEFIELD	15 177,81 \$
202101515 (I)	REBECCA SYLVESTER	70,00 \$
202101516 (I)	CAIN LAMARRE SENCRL	940,44 \$
202101517 (I)	RENE ROY	105,00 \$
202101518 (I)	CHIFFONS IDÉALS	294,62 \$
202101519 (I)	SCIERIE PAUL VALLÉE INC.	48,00 \$
202101520 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	11 212,17 \$
202101521 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	27 691,06 \$
202101522 (I)	BÂTIRENTE	11 591,46 \$
202101523 (I)	FONDACTION	5 915,80 \$
202101524 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	680,64 \$
202101525 (I)	Desjardins sécurité financière	2 602,15 \$
202101526 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	2 516,46 \$
202101527 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	698,83 \$
202101528 (I)	REVENU QUÉBEC	346,10 \$
202101529 (I)	IMPRESSIONS HAUT-ST-FRANÇOIS	6 075,55 \$
202101530 (I)	F. LAPOINTE ET FILS INC.	28 957,61 \$
202101531 (I)	RANCH JORDAN HILL	3 166,72 \$
202101532 (I)	LAURIE CLOUTIER	60,00 \$
202101533 (I)	HYDRO QUEBEC	10 710,76 \$
202101534 (I)	IGA	218,67 \$
202101535 (I)	BELL CANADA	779,99 \$

202101536 (I)	TELMATIK	249,55 \$
202101537 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	867,63 \$
202101538 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	2 070,44 \$
202101539 (I)	IMPRESSIONS HAUT-ST-FRANÇOIS	5 360,14 \$
202101540 (I)	LOISIRS DE JOHNVILLE INC	983,68 \$
202101541 (I)	MEUNERIE SAWYERVILLE INC.	52,50 \$
202101542 (I)	DÉPANNEUR LACHANCE	54,52 \$
202101543 (I)	SUPERIOR SANY SOLUTIONS	2 363,71 \$
202101544 (I)	STAPLES AVANTAGE AFFAIRES	157,79 \$
202101545 (I)	PAGENETDU CANADA INC.	25,12 \$
202101546 (I)	EUROFINS ENVIRONEX	1 274,51 \$
202101547 (I)	LA CARTOUCHERIE	608,88 \$
202101548 (I)	MUNICIPALITÉ ST-ISIDORE-DE-CLIFTON	467,60 \$
202101549 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	444,41 \$
202101550 (I)	SEAO-CONSTRUCTO	34,02 \$
202101551 (I)	AMANDA-JOE PLANTATIONS	4 287,42 \$
202101553 (I)	PITNEY WORKS	1 309,96 \$
202101554 (I)	A1 GESTION PARASITAIRE INC.	235,70 \$
202101555 (I)	LOISIRS SAWYERVILLE	572,88 \$
202101556 (I)	STEPHANE MORISSETTE	175,68 \$
202101557 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	561,52 \$
202101558 (I)	EMRN	916,61 \$
202101559 (I)	ENTREPRISE LTCA INC.	942,80 \$
202101560 (I)	SERVICE D'ENTRETIEN DE LUMIERES DE RUES	623,62 \$
202101561 (I)	FORMATION URGENCE VIE	143,72 \$
202101562 (I)	Bell Canada	1 724,63 \$
202101563 (I)	MICHEL MERCIER	39,01 \$
202101564 (I)	COMMUNICATION PLUS	28,74 \$
202101565 (I)	PIERRE CHOUINARD & FILS	17 328,65 \$
202101566 (I)	DANY LANDRY	55,68 \$
202101567 (I)	BRADLEY HODGE-LAROCHE	61,54 \$
202101568 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	618,68 \$
202101569 (I)	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	97,60 \$
202101570 (I)	COOPERATIVE NATIONALE D L'INFORMATION	1 776,36 \$
202101571 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	420,42 \$
202101572 (I)	INFORMATIQUE INPRO	1 291,28 \$
202101574 (I)	CHARPENTIER, MARCEL	299,52 \$
202101575 (I)	NETREVOLUTION	121,59 \$
202101576 (I)	FRANÇOIS PROULX	48,96 \$
202101577 (I)	Energir	18,58 \$
202101578 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	37 410,76 \$
202101579 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	94,27 \$
202101580 (I)	AQUATECH	1 139,12 \$
202101581 (I)	CHRISTIAN BIRON	201,21 \$
202101582 (I)	PG SOLUTIONS INC.	3 377,96 \$
202101583 (I)	MAXIME LAMONTAGNE CYR	307,67 \$
202101584 (I)	ALEXANDRE LAROCHE	62,69 \$
202101585 (I)	TRANSPORT DE PERSONNES HSF	1 160,00 \$
202101589 (I)	SUBWAY COOKSHIRE	74,68 \$
202101590 (I)	CAFÉ L'ORCHIDÉE	265,03 \$
202101591 (I)	NORDIKEAU INC.	4 208,09 \$
202101594 (I)	RESTO 108	384,67 \$
Total		887 868,21 \$
Grand total		1 123 122,43 \$

Proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé le conseiller Alain Paquette, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

- 1) Camping Prévert, projet d'agrandissement en zone verte – Nomination d'un représentant.

Résolution 2021-12-8045

CONSIDÉRANT la demande adressée par la Ville de Cookshire-Eaton à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, ci-après nommée « CPTAQ », afin d'exclure de la zone agricole une partie du lot 4 486 965 du cadastre du Québec pour agrandir le site du Camping Co-op familiale du Prévert de Birchton aux termes de la résolution numéro 2020-05-7360;

CONSIDÉRANT que la municipalité agit ainsi à titre de promoteur de ce projet d'agrandissement;

CONSIDÉRANT la représentation nécessaire devant la CPTAQ, pour laquelle le dossier porte le numéro de référence 429498;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu de nommer le conseiller Marcel Charpentier et, à titre de remplaçant le maire Mario Gendron, pour représenter la municipalité à titre de promoteur du projet d'agrandissement du Camping Co-op familiale du Prévert de Birchton devant la CPTAQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (PRÉE), « Charte estrienne : Voir grand pour nos enfants » – Demande d'adhésion.

Résolution 2021-12-8046

CONSIDÉRANT QU'en Estrie, 29 % des enfants sont vulnérables dans au moins un domaine de développement à l'entrée à la maternelle, ce qui fragilise leur plaisir d'apprendre et leur désir de réussir;

CONSIDÉRANT QUE dès la naissance, chaque geste posé par un parent ou un adulte de l'entourage aura des effets sur le reste de la vie de l'enfant : épanouissement, santé, réussite éducative, entrée dans le monde adulte et capacité à contribuer activement à la société;

CONSIDÉRANT QU'une multitude d'acteurs jouent un rôle déterminant auprès d'un enfant, dès sa naissance et à tous les stades de son parcours de vie (famille, entourage, intervenants de la communauté, décideurs des institutions et des gouvernements locaux, régionaux et nationaux) et que chacun a des impacts divers selon ses leviers : action directe, formation et développement des pratiques, recherche, création d'environnements favorables ou de politiques publiques;

CONSIDÉRANT QUE les difficultés éprouvées pendant la petite enfance entraînent des conséquences sur les habiletés cognitives et sociales, qui peuvent à leur tour avoir des répercussions sur la réussite scolaire;

CONSIDÉRANT QUE pour créer des communautés bienveillantes autour de nos tout-petits, nous devons agir ensemble, de manière concertée, en mettant en commun les capacités et les missions de divers acteurs qui encadrent les tout-petits. Les impacts sont encore plus grands lorsque les actions sont réalisées collectivement;

CONSIDÉRANT QUE la COVID-19 n'épargne pas les tout-petits et leur famille, et pèse lourd sur l'ensemble de l'écosystème qui les entoure :

- Les bouleversements auront des effets à long terme pour les tout-petits;
- Les conséquences sont exacerbées pour les enfants qui sont en situation de vulnérabilité;
- La pandémie n'a pas seulement limité le nombre de contacts sociaux chez les plus petits : elle a aussi ébranlé plusieurs déterminants, comme le revenu familial, l'accès à un logement décent, les pratiques et le stress des parents;

CONSIDÉRANT QUE l'accès à des ressources et à des services dans la communauté contribue à la qualité du milieu dans lequel l'enfant grandit et influence le développement sain des enfants;

CONSIDÉRANT QUE l'amélioration de l'aménagement et de la sécurité des territoires a un impact sur les expériences vécues par les tout-petits et sur leur développement, et que les municipalités ont des leviers pour agir sur cet aspect, par exemple, en :

- Favorisant l'accès aux livres pour les familles et leurs enfants via les bibliothèques municipales, mais également via le soutien à de nombreux projets, comme l'animation de livres dans les parcs, la mise en place de croque-livres, etc.;
- Favorisant la mise en place, dans les quartiers, d'espaces privés partagés et mis en commun pour les enfants (aires de jeu extérieures, verdure, cours ensoleillées propices aux jardins collectifs, etc.);
- Aménageant les quartiers pour favoriser la densité des habitations et la proximité des services et des ressources destinés aux enfants;
- Aménageant des corridors de transport actif, en incluant des marqueurs dans le paysage, du mobilier ludique et convivial, ainsi que du marquage au sol;
- Assurant une connectivité du réseau piétonnier et cyclable aux différents lieux fréquentés par les enfants (services, écoles, commerces, centres sportifs, parcs, bibliothèques, etc.);

CONSIDÉRANT QUE le travail du Collectif estrien 0-5 ans, du Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie et des acteurs mobilisés pour les tout-petits permet à la région d'agir en prévention, et permettant ainsi d'importantes économies en coûts sociaux;

CONSIDÉRANT QUE la Charte estrienne *Voir grand pour nos enfants* repose sur 4 principes d'action qui ont fait leurs preuves :

- Reconnaître et soutenir les parents comme les premiers alliés du développement des enfants;
- Agir tôt;
- Miser sur des approches prometteuses;
- Agir avec convergence et cohérence;

CONSIDÉRANT QUE la Charte estrienne *Voir grand pour nos enfants* mobilise un grand nombre d'acteurs issus de tous les milieux, dont plusieurs municipalités;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte la Charte estrienne *Voir grand pour nos enfants* et

s'engage à :

- Remplir le formulaire en ligne de la Charte (www.voirgrandpournosenfants.ca) afin de démontrer l'engagement de la municipalité;
- Mettre les besoins de l'enfant au cœur des décisions;
- Reconnaître que les quatre principes d'action sont essentiels à la réussite de notre agir collectif;
- Poser des gestes concrets et cohérents avec les principes d'action;
- Faire connaître la Charte et encourager les citoyens et partenaires à y adhérer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N) Période de questions.

- 1) M. Bernard Clément veut savoir quelle gravière est concernée par le point 18.

Aussi, il demande que lui soit remis la quantité retirée des gravières au courant des cinq dernières années et qu'il soit suivi par un système de surveillance (gps ou arpentage). Le directeur général verra la méthode de surveillance qui pourrait être implantée.

Enfin, il questionne le conseil municipal sur le règlement d'emprunt adopté concernant les patinoires, à savoir s'il est rendu à l'étape de soumissions ou d'octroi de contrats. Le maire indique que ce projet ira en appel d'offres suivant l'acceptation de l'emprunt.

O) Levée de la séance.

Résolution 2021-12-8047

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu que la séance soit levée à 20 h 09.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier